

## CYCLONE TROPICAL NIRAN

### Phase de sauvegarde

Nouméa, le 06 mars 2021

#### **Situation :**

Le samedi 06 mars 2021 à 19h00, heure locale, 23.0 SUD, 167.5 EST, soit à environ 45 km au sud de l'Ile des Pins.

NIRAN au stade de cyclone tropical intense s'affaiblit.

Il génère des vents d'Ouest de l'ordre de 150 km/h en rafale sur l'extrême sud, et de Nord-Ouest 120 km/h sur le Sud-Est et aux Loyauté. Le vent faiblit sur le Nord de la Grande Terre.

Les pluies sont modérées sur la Nouvelle-Calédonie avec 60 à 170 mm ces 12 dernières heures sur le relief.

NIRAN continue de s'affaiblir pour passer au stade de cyclone tropical dans les prochaines heures.

NIRAN se déplace rapidement, et son centre s'éloigne progressivement de la Grande-Terre vers le Sud-Est.

L'alerte cyclonique de niveau 2 est maintenue jusqu'à 8 heures le 07 mars 2021.

En conséquence, **la phase de sauvegarde sera déclenchée sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Calédonie**, dès 08h00 le 07 mars 2021.

#### **Information :**

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile ([www.securite-civile.nc](http://www.securite-civile.nc)) et de Météo-France Nouvelle-Calédonie ([www.meteo.nc](http://www.meteo.nc)) ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

#### **Consignes à la population :**

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile.

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION****PHASE DE SAUVEGARDE****MESSAGE :**

- Rester informé de l'état des réseaux et voiries publics.
- Limiter ses déplacements au strict minimum.
- Respecter l'interdiction de baignade et des activités nautiques.
- Ne pas toucher les fils électriques au sol ou sur les routes.
- Prendre garde aux chutes d'objets et glissement de terrain.
- Éviter l'utilisation des téléphones pour ne pas saturer les réseaux sauf nécessité absolue.
- Signaler les blessés ou les victimes éventuelles aux services publics de secours.
- Participer activement aux opérations de solidarité, sur demande de l'autorité compétente.
- Ne s'engager en aucun cas sur une voie submergée (à pied, en voiture...).
- Vérifier l'état de conservation des aliments avant de les consommer.
- Ne consommer l'eau des citernes ou du réseau de distribution qu'après confirmation de son caractère potable.
- En cas d'urgence, et en situation de carence d'eau minérale en bouteille, faire bouillir l'eau pendant dix minutes et la consommer après refroidissement.
- Rassembler en un seul lieu extérieur les éventuels animaux trouvés morts et solliciter les services compétents pour les ramasser.
- Réparer et conforter la maison si nécessaire.